



Adapter la formation à la transformation des bibliothèques territoriales

Concertation nationale dans le cadre du plan bibliothèques

Vendredi 25 juin 2021 – Conseil de la coopération de la Bpi

Le rapport Orsenna-Corbin et le Plan Bibliothèques

- Une volonté présidentielle d'élargir l'ouverture des bibliothèques.
- Un diagnostic global et des propositions présentées par Erik Orsenna et Noël Corbin dans leur rapport « **Voyage au pays des bibliothèques : lire aujourd'hui, lire demain** » (février 2018)
- Une concrétisation dans le **Plan Bibliothèques** (avril 2018), en trois volets
 - « **ouvrir plus** », dédié à l'extension des horaires d'ouverture ;
 - « **offrir plus** », consacré à l'élargissement des missions ;
 - « **mieux former** », pour accompagner les professionnels et les collaborateurs occasionnels.



Enjeux du volet « Formation »

- La transformation des bibliothèques ne peut réussir sans un accompagnement des 30 000 professionnels travaillant en bibliothèque (filière culturelle, mais aussi action éducative ou médiation numérique) et des collaborateurs occasionnels.
- Deux enjeux :
 - 1°. Adapter les contenus de la formation à la transformation des bibliothèques, notamment à l'élargissement de leurs missions ;
 - 2°. Construire une offre de formation continue au niveau régional, en coordonnant les nombreux acteurs (CNFPT, organismes de formation relevant de l'enseignement supérieur, associations professionnelles, structures régionales pour le livre).

Mener une rénovation ambitieuse de la formation des professionnels et des bénévoles

- **De 2018 à 2020**, le ministère de la culture a donné la priorité à la **formation continue** :
 - Partenariat noué en avril 2018 avec le Centre national de la fonction publique territoriale (**CNFPT**), impliquant la Bibliothèque nationale de France. Objectif : élaborer une vision nationale partagée des enjeux de formation, qui seront déclinés en région ;
 - **Délégation de 300 K€ supplémentaires** dans les directions régionales aux affaires culturelles (DRAC) à partir de 2018 pour soutenir l'organisation de stages gratuits pour les agents territoriaux ; ces crédits ont été reconduits en 2019, 2020 et 2021.
 - Incitation à la mise en place de **plans régionaux de formation continue**, pilotés par les DRAC

2021 : la concertation

De quelles compétences les bibliothèques de demain auront-elles besoin ?

Comment former au mieux les professionnels, à travers une offre lisible, accessible, adaptée aux besoins très hétérogènes des 95 000 professionnels et bénévoles, des lauréats de concours, des étudiants ?

Comment favoriser l'accès de tous à la formation et prendre en compte les nouvelles formes de transmission, qu'elles soient fondées sur les nouvelles technologies ou sur l'évolution des modes d'organisation du travail qui font de plus en plus la part belle à l'apprenance et à l'intelligence collective ?

Calendrier

01

Etat des lieux et prospective 

Vers un socle de compétences partagé

6 et 7 mai

02

Formation au long de la vie 

L'adapter à la transformation des bibliothèques

27 et 28 mai

03

Formation initiale et concours 

Comment entrer dans les métiers des bibliothèques ?

24 juin

04

Outre-Mer 

Quel accès à la formation et quelles perspectives ?

16 septembre

05

Collaborateurs occasionnels 

Comment adapter les formations et valoriser les acquis ?

23 septembre

06

Assises de la formation en bibliothèque territoriale 

Restitution de la concertation

30 novembre

Propositions





MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

CONTACTS :

Jérôme Belmon : jerome.belmon@culture.gouv.fr

Thierry Claerr : thierry.claerr@culture.gouv.fr

Raphaële Gilbert: raphaele.gilbert@culture.gouv.fr

Vendredi 25 juin 2021 – Conseil de la coopération de la Bpi